



## Commune de VILLECHENEVE

### CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 janvier 2021

<b>PRESENTS:</b>	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1 <sup>er</sup> Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 <sup>ème</sup> Adjoint
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	M. BROSSAT	Jean-Baptiste	Conseiller
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

**Secrétaire de séance :** Mme PEYRE DE FABREGUES Karine Conseillère

**Excusée :** Mme CHICARD Christelle 4<sup>ème</sup> Adjoint

#### **Pouvoir :**

Mme CHICARD Christelle **donne pouvoir** à Mr Nicolas FAVRICHON

**Début de la réunion :** 20h30

#### **1/ Délibération validation de la DIA impasse de l'école,**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les parcelles AI 290 et AI 461, situées « impasse de l'Ecole » se trouvent dans une zone de préemption, faisant suite à une délibération en date du 05 juillet 2016.

Suite au décès du propriétaire, les ayants droit ont décidé de vendre ces 2 parcelles.

Une DIA a été reçue en mairie le 24 décembre 2020 pour une valeur de cent mille euros.

Monsieur le Maire demande par vote à bulletin secret de se prononcer sur la suite à donner.

Les élus présents par 13 voix pour et 1 voix contre décident de donner une suite favorable à cette DIA et de se rendre acquéreur des parcelles AI 290 et AI 461 pour un montant de cent mille euros hors frais notariés.

#### **2/ Délibération contraction d'un prêt de 200K€**

Après présentation chiffrée des investissements 2021 et 2022, il ressort qu'un prêt bancaire sera nécessaire en attendant de commercialiser les 4 lots situés impasse des Boutons d'or.

Monsieur le Maire propose de contracter un prêt bancaire de 200 K€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de consulter 3 organismes bancaires pour un financement de 200 K€.

Ce financement aura des mensualités fixes, une durée de 180 à 240 mois et pourra être remboursé par anticipation et par tranche.

### **3/ Délibération aménagement zone des Boutons d'Or**

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux d'aménagement de la zone des Boutons d'Or.

### **4/ Délibération acquisition licence IV**

Monsieur le Maire propose d'acquérir une licence IV qui pourrait être mise à disposition des associations de Villechenève pour des manifestations ponctuelles afin d'être en règle avec la vente de boissons.

Cette licence pourrait être utile dans le cadre de la mise en place à terme d'un bar associatif.

Afin d'éviter les conflits d'intérêt, Monsieur le Maire demande à Madame Ginette FAURE et Madame Virginie SECOND de ne pas assister aux débats et aux votes.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des votants d'acquérir la licence IV laissée vacante par l'arrêt des activités du bar Central.

### **5/ Délibération revitalisation cœur de village T1 études**

Dans le cadre de l'opération « Revitalisation Centre bourg » ayant fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès de la région AURA, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer la tranche 1, Etudes, de cette opération et d'inscrire 28 000 € au budget d'investissement pour cette opération.

### **6/ Délibération aménagement du pôle paramédical**

Dans le cadre de l'opération création d'un pôle paramédical et suivant le souhait des élu(e)s de valoriser le plateau du 1er étage, Monsieur le Maire indique qu'il sera nécessaire d'installer un ascenseur PMR.

Un avenant à cette opération sera nécessaire pour un coût de 19 500 €.

Les élu(e)s à l'unanimité décident d'allouer un budget de 45 000 € HT pour cette opération.

### **7/ Délibération concernant la refonte du site internet**

La commission communication consulte plusieurs intervenants afin de procéder à une refonte du site internet de la Commune.

### **8/ Délibération mise à jour des zones à aliéner**

Monsieur le Maire propose de faire évoluer le droit de préemption à certaines parcelles nouvellement identifiées, et ce en complément de la liste validée par monsieur le Préfet en septembre 2016.

<b>Numéro de parcelle</b>	<b>Projet associé</b>
AI 1	Agrandissement du cimetière et création d'un parking
AI 199	Création d'un parking
AN 194	Extension de la zone de loisirs
AN 195	Extension de la zone de loisirs
AN 198	Extension de la zone de loisirs

Le conseil municipal approuve cette décision.

## **9/ Aménagement salle 2ème étage bâtiment mairie**

Les employés communaux ont déménagé le mobilier de la salle de la Poste vers la salle du 2<sup>ème</sup> étage de la mairie.

L'installation d'un évier et de plaques de cuisson est en projet.

## **10/ Rénovation thermique école T1 études**

La commission ad hoc a pris contact avec un architecte pour une étude préalable.

Le coût de l'étude est de 7200 euros.

## **11/ Extinction nocturne de l'éclairage public**

Les élus souhaitent avoir une information sur la gestion des zones d'éclairage public, programmation, fonctionnement...

Mr Morel Cédric, correspondant Syder prendra contact avec le Syder.

## **12/ Questions diverses**

- Monsieur le Maire a reçu jeudi 21 janvier, le développeur Mr Maniglier, de la société Isowatt. La première étape est de consulter les propriétaires des parcelles sur lesquelles seraient implantées éventuellement des éoliennes. Ensuite, il y aura une étude écologique. Puis les autres étapes s'enchaîneront.

- Milollette : 7 personnes hors conseil ont participé à la 1<sup>ère</sup> réunion participative.

- Cyclo canton : La cc-mdl souhaite poursuivre ce projet en l'adaptant aux conditions sanitaires. 4 ½ journées sont à l'étude, en limitant le nombres de participants (30 enfants par ½ journée).

Le parcours passera à Villechenève. Il y aura besoin, en temps voulu, de signaleurs.

- Prochain conseil le 25 février 2021

La séance s'achève à 23h30.

Fait en Mairie, le 25/01/2021

Le Maire,

Bernard CHAZELLES

